

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 8 octobre 2020**

**DELIBERATION N° 121-2020-CFVU
PORTANT SUR L'APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CFVU DU 7 MAI 2020 EN VISIOCONFERENCE**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

Le compte-rendu de la CFVU du 7 mai 2020 est approuvé.

Délibération adoptée à l'unanimité des 22 membres présents ou représentés

A Toulouse, le 8 octobre 2020

Le Vice-Président de la CFVU



**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 8 octobre 2020**

**DELIBERATION N° 122-2020-CFVU
PORTANT SUR L'APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CFVU DU 11 JUIN 2020 EN VISIOCONFERENCE**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

Le compte-rendu de la CFVU du 11 juin 2020 est approuvé sous réserve des modifications apportées.

Délibération adoptée à l'unanimité des 22 membres présents ou représentés

A Toulouse, le 8 octobre 2020

Le Vice-Président de la CFVU



**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 8 octobre 2020**

**DELIBERATION N° 123-2020-CFVU
PORTANT SUR L'APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CFVU DU 2 JUILLET 2020 EN VISIOCONFERENCE**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-6, L712-6-1,
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

Le compte-rendu de la CFVU du 2 juillet 2020 est approuvé.

Délibération adoptée à l'unanimité des 22 membres présents ou représentés

A Toulouse, le 8 octobre 2020

Le Vice-Président de la CFVU



**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 8 octobre 2020**

**DELIBERATION N° 124-2020-CFVU
PORTANT SUR L'ADOPTION DES MODALITES D'ORGANISATION DE SEANCES HYBRIDES
OU A DISTANCE DE LA CFVU**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6-1

Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial,

Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

Les modalités d'organisation de séances hybrides ou à distance, telles qu'annexées à la présente délibération après modifications en séance sont approuvées.

**Délibération adoptée à l'unanimité des 21 membres présents ou représentés.
(18 POUR, 3 abstentions)**

A Toulouse, le 8 octobre 2020

Le Vice-Président de la CFVU



**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 8 octobre 2020**

**DELIBERATION N° 125-2020-CFVU
PORTANT SUR LE PRINCIPE DE COMPENSATION PAR BLOCS DISCIPLINAIRES EN MASTER 1 LEA**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

Pour le Master 1 LEA, le principe de compensation par blocs disciplinaires est adopté. La compensation s'opérera donc de la façon suivante :

- Les UE de Matières appliquées (codées LA) se compenseront entre elles,
- Les UE d'Anglais (codées ANLA) se compenseront entre elles,
- Les UE de Langues B se compenseront entre elles

Délibération adoptée à l'unanimité des 20 membres présents ou représentés

A Toulouse, le 8 octobre 2020

Le Vice-Président de la CFVU


Vincent Simoulin



**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 8 octobre 2020**

**DELIBERATION N° 126-2020-CFVU
PORTANT SUR L'ADHESION A LA CONVENTION « ATOUTS POUR TOUS »**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

L'adhésion à la convention « Atouts pour tous » est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 19 membres présents ou représentés

A Toulouse, le 8 octobre 2020

Le Vice-Président de la CFVU



**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 8 octobre 2020**

**DELIBERATION N° 127-2020-CFVU
PORTANT SUR L'EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION POUR LES DOCTORANT.E.S POURVU.E.S
D'UNE CHARGE D'ENSEIGNEMENT HORS CDU.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère

Article unique :

L'exonération des droits d'inscription pour les Doctorant.e.s pourvu.e.s d'une charge d'enseignement hors CDU est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des 17 membres présents ou représentés

A Toulouse, le 8 octobre 2020

Le Vice-Président de la CFVU

